

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 8 AVRIL 2021**

Délibération n°

2021044

Date de convocation : 02/04/2021

Date d'affichage : 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19
Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Pour : 23 (dont 4 pouvoirs)
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 avril 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Valérie REcart, Emmanuelle DALLET, Guénaél LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**OJ n°8.2 : Compte Administratif 2020
Budget général**

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2021 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif 2020 dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget se résume par section comme suit :

	Mandats émis en 2020	Titres émis en 2020	Reprise des antérieurs	Résultats 2020
Fonctionnement	1 851 455.96€	2 691 750.76€	278 092.69€	1 118 387.49€
Investissement	1 646 950.25€	964 864.20€	-241 743.39€	-923 829.44€
Restes à réaliser	167 356.80€	39 140.00€	0.00€	-128 216.80€
Total du budget	3 665 763.01€	3 695 754.96€	36 349.30€	66 341.25€

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	:	1 118 387.49€
- un déficit d'investissement de :		- 923 829.44€
- un résultat brut de clôture de :		194 558.05€
- des restes à réaliser à hauteur de :		- 128 216.80€
- un résultat net de clôture de :		66 341.25€

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif 2020 du budget général dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 8 avril 2021.

Le Président de séance,
Yannick BASSIER

